



1ERE SESSION ORDINAIRE POUR 2017

REUNION DES 27 ET 28 AVRIL

N° 2017/O1/019

**REPONSE DE Mme Josepha GIACOMETTI, Conseillère Exécutive,
A LA QUESTION ORALE DEPOSEE PAR Mme FAGNI Muriel
AU NOM DU GROUPE « FEMU A CORSICA »**

OBJET : Le décrochage scolaire

Madame la conseillère, Cara amica,

Vous rappelez, notre volonté de porter une politique ambitieuse en faveur de la jeunesse, celle-ci se traduira d'ici la fin de la mandature, par un pacte pour la jeunesse, où seront présentés devant cette assemblée un ensemble de mesures dans le domaine du logement, de la santé, de la culture et de l'éducation pour agir globalement au service de notre jeunesse. Bien entendu, l'éducation et la formation seront parties prenantes de ce pacte et sont au cœur de notre projet politique, nous l'avons ici à plusieurs reprises, réaffirmé.

Vous rappelez également les travaux en cours devant nous conduire à présenter dans les prochaines semaines le CPRDFOP, au-delà des orientations stratégiques qu'il doit poser, nous voulons qu'il soit un outil opérationnel pour rendre plus efficient notre appareil de formation. J'ai présenté un premier état des lieux dans le cadre de la commission du développement social et culturel. Je la saisirai de nouveau prochainement afin de faire un point sur l'avancement de nos travaux. Car nous souhaitons bien évidemment que notre assemblée participe pleinement à cette réflexion.

En réponse à une question posée sur le sujet de l'échec scolaire par Monsieur Dominique BUCCHINI, j'avais rappelé comme vous le soulignez aussi que le décrochage scolaire nécessite une approche globale. D'abord parce qu'il doit être pris en compte le contexte socio-économique, ensuite parce qu'il nous faut repenser le système éducatif et les dispositifs existants, c'est ce que nous tentons de faire dans le cadre des travaux menés actuellement pour la mise en œuvre d'un nouveau projet éducatif. Dans ce domaine nous devons, faire de la petite taille de notre académie un atout pour mettre en œuvre des dispositifs efficaces. C'est une réflexion que nous portons avec le Rectorat notamment dans le cadre de l'élaboration du futur projet académique. Nous étudions également des dispositifs permettant de détecter en

amont les enfants que l'on pourrait dire « en rupture », des réunions de travail sont en cours sur ce sujet.

Plus globalement, pour ce que l'on qualifie de décrocheurs entre 16 et 25ans, de manière concrète et opérationnelle nous voulons faire, du SPTO un outil de lutte contre le décrochage. La mise en œuvre de ce service que votre assemblée a adopté au mois de septembre dernier doit nous permettre par la mise en réseau des acteurs d'optimiser le repérage, l'accompagnement et le suivi des décrocheurs. Dans ce cadre, j'ai demandé au service de la formation de travailler plus particulièrement à l'élaboration d'un schéma d'organisation partagé permettant :

- d'améliorer l'orientation afin de prévenir le décrochage scolaire
- de sensibiliser l'ensemble des partenaires : Rectorat, Pole Emploi, Cap'emploi, les OPACIF, les chambres consulaires, les missions locales, et j'en oublie, afin d'optimiser le repérage
- de structurer un réseau élargi d'acteurs (entreprises locale, Centre de formations, associations,) susceptibles d'améliorer la prise en charge des décrocheurs
- d'organiser des actions de sensibilisation au décrochage au plus près des territoires, en partenariat avec les communes. Car nous le savons tous, l'accès à l'information est inégale selon le lieu où l'on réside.

A terme la mise en place d'un portail internet unique permettra :

- Une équité d'information sur les possibilités d'orientation pour les jeunes et moins jeunes
- Une offre de service dématérialisée à destination des professionnels et du grand public.

Afin de fédérer l'ensemble des partenaires autour de valeurs communes au Service public territorial de l'orientation une charte est en cours d'élaboration et un séminaire de travail sera d'ailleurs prochainement organisé car la mobilisation de tous est une condition essentielle à la réussite des dispositifs que nous voulons mettre en place.

Vous le savez, Madame la conseillère, nous sommes au travail. C'est un défi collectif, que nous devons relever, c'est avec humilité que nous le faisons mais avec détermination. D'autres l'ont déjà dit dans cet hémicycle, dans le domaine de la formation et de l'éducation il faut nous inscrire dans des logiques à long terme et les résultats ne peuvent se mesurer immédiatement. Mais Il nous faut jalonner le parcours par des outils, des dispositifs et des actions concrètes, afin de créer une logique vertueuse et inverser les processus.

So sicura chi stà sfida è a nostra volontà so qui spartutte dà tutti, nimu ùn po accità chi una parte di a nostra ghjuventù sia abbandunata è lasciata di pettu à l'angoscia di u so avvene, a nostra respunsabilità hè d'aiutà la a truvà è a seguita a so strada.

A ringrazià vi,